



## La Ferme des Potagers de Marcoussis

Chemin du Regard

91460 MARCOUSSIS

Tél : 01 64 49 52 80 - Email : [l.gibou@pdm91.fr](mailto:l.gibou@pdm91.fr)

### Bulletin d'adhésion et contrat d'abonnement 2025 – 2026

### Spécial ETUDIANT.E

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

*Si vous changez d'adresse mail en cours d'année et/ou de n° de tél., merci de nous le signaler.*

Comment avez-vous connu la Ferme des Potagers ? \_\_\_\_\_

Souhaitez-vous participer ponctuellement aux actions de l'association ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui : ☐ Animation de stand ☐ Maraichage/bricolage ☐ Aide à la boutique

☐ Relais de communication ☐ Cours de Français (FLE) ☐ Autre : .....

### 1. J'adhère à l'association de la Ferme des Potagers de Marcoussis

La cotisation annuelle à l'association est **obligatoire** pour toute personne qui désire **bénéficier d'un abonnement aux paniers de légumes et fruits** de saison issus de l'agriculture biologique. La cotisation annuelle est de ~~35-€~~ **Adhésion OFFERTE** aux étudiant(e)s (merci de joindre une copie de **votre carte étudiante**).

### 2. Je m'abonne aux PETITS PANIERS

Le Petit Panier : comprend 3 à 4 variétés de légumes et fruits de saison BIO, locaux et solidaires.

~~9,50 € à Marcoussis ou 11 € sur les points de dépôt~~

**7 €/petit panier** pour les étudiants

La formule d'abonnement : abonnement de **septembre/octobre à fin juin** (si d'autres dates souhaitées, précisez : .....) portant sur la livraison de 1 panier par semaine (possibilité d'annuler jusqu'à 5 paniers en cas d'absence).

☐ Je m'abonne à un Petit Panier au tarif de 7 €/panier (règlement par prélèvement mensuel – vous réglez en fin de mois le nombre de paniers reçus dans le mois écoulé – merci de joindre **votre RIB**).



Photo non contractuelle

### 3. Je choisis où aller chercher mon panier (cocher la case correspondante à votre choix)

- ☐ **Brétigny-sur-Orge** : Fleuriste « Aux Fleurs d'Annie », 31 rue Edouard Branly, le jeudi à partir de 15 h30 et jusqu'à 19 h.
- ☐ **Bures-sur-Yvette** : Fleuriste « Au Jardin d'Eden », 47 rue Charles de Gaulle, le jeudi à partir de 11 h30 jusqu'à 12h30 puis réouverture de 14 h30 et 19 h30.
- ☐ **Chatenay-Malabry** : boutique Biocoop, 100 rue Jean Longuet, le mercredi à partir de 15 h et jusqu'à 19 h30.
- ☐ **Draveil** : allée des Deux Cèdres\*, le mercredi à partir de 16 h et jusqu'à 20 h.
- ☐ **Les Ulis** : Maison Pour Tous des Amonts, 1 rue de Vendée, le jeudi à partir de 11 h (fermé entre 12 h et 13 h30) et jusqu'à 20 h (*17 h pendant les vacances scolaires*).
- ☐ **Marcoussis** : Ferme des Potagers de Marcoussis, Chemin du Regard, le vendredi de 12 h à 19 h ou samedi de 10 h à 12 h30.
- ☐ **Massy** : Salle d'escalade de bloc ARKOSE, 4 rue Galvani, le mercredi à partir de 14 h et jusqu'à 23 h30.
- ☐ **Nozay** : La Cave de Nozay, 13 Ter Rue de Versailles, le mercredi à partir de 16 h30 et jusqu'à 19h30.
- ☐ **Orsay** : MJC Jacques Tati, 14 bis avenue Saint-Laurent, le jeudi à partir de 11h et jusqu'à 19 h (*18h pendant les vacances scolaires*).
- ☐ **Palaiseau (proche RER)** : impasse des Vhernes\*, le jeudi à partir de 10 h et jusqu'à 20 h.
- ☐ **Palaiseau (Centre-Ville)** : MJC/Théâtre des 3 Vallées, Parc de l'Hôtel de Ville (avenue du 8 mai 1945), le jeudi à partir de 10 h30 et jusqu'à 20 h (*18 h pendant les vacances scolaires*).
- ☐ **Ste Geneviève-des-Bois** : Fleuriste « Fleurs & Sens », 82 route de Longpont, le jeudi à partir de 15 h30 et jusqu'à 19 h30.
- ☐ **St Germain-les-Arpajon** : route d'Aulnay\*, le jeudi à partir de 15 h et jusqu'à 20 h.
- ☐ **Villebon-sur-Yvette** : MJC Bobby Lapointe, 8 rue des Maraîchers, le jeudi à partir de 11 h et jusqu'à 20 h.
- ☐ **Villiers-le-Bâcle** : Ferme pédagogique du Bel Air, 9 route de Gif, le jeudi à partir de 11 h et jusqu'à 20 h.

**Si vous souhaitez annuler votre panier**, il vous faudra vous connecter à votre compte sur le logiciel Adhérents (vos codes vous seront communiqués après votre adhésion) **au plus tard le mardi avant 12 h.** (cf. article 2 des conditions générales d'adhésion).

*\*Adresse complète communiquée à l'adhésion*

### 4. Je date et je signe

☐ J'accepte les conditions générales d'adhésion rédigées en page 3 du présent contrat.

Fait à ....., le .....

Signature de l'adhérent.e, précédée de la mention « lu et approuvé » :

La Ferme des Potagers de Marcoussis s'engage à respecter la vie privée de ses adhérent(e)s.  
Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles, rendez-vous sur le site :  
[www.lespotagersdemarcoussis.org](http://www.lespotagersdemarcoussis.org) - rubrique « Protection des données ».

### Article 1 - Cotisation

La cotisation annuelle procure le **statut d'adhérent.e** à l'association La Ferme des Potagers de Marcoussis, ce qui donne le droit de vote à l'assemblée générale, permet de s'impliquer dans la vie de l'association, de participer aux différents événements et de recevoir la Feuille de Chou (Lettre d'information transmise par mail comportant notamment la composition du panier à venir et une idée recette) : **COTISATION OFFERTE AUX ETUDIANTS** (merci de joindre une copie de votre carte étudiante ou un certificat de l'université).

### Article 2 - Livraison des paniers et interruption

L'adhérent.e s'engage pour le nombre de paniers fixés sur le bulletin d'adhésion ce qui permet à l'association de la Ferme des Potagers de Marcoussis de planifier les mises en culture, d'offrir une diversité de légumes et de pérenniser ses actions sur toute l'année.

La Ferme des Potagers de Marcoussis ne distribuera pas de paniers pendant 4 semaines dans l'année : 3 au printemps et 1 en fin d'année mais ces dates peuvent changer en fonction des besoins de la production. Les adhérents sont informés par mail des dates.

L'adhérent.e pourra annuler 5 paniers maximum. Au-delà, possibilité de proposer à un proche de récupérer votre panier à votre place ou bien d'en faire don à l'association.

Pour annuler un panier ou changer temporairement de lieu de dépôt, vous devrez vous connecter à votre compte du logiciel Adhérents : **[www.marcoussis.cocagnebio.fr](http://www.marcoussis.cocagnebio.fr)** (vos codes d'accès vous seront communiqués après votre adhésion) au plus tard le **mardi avant 12 h.00** de la semaine concernée. **Si ce délai n'est pas respecté, le panier sera livré et donc facturé.**

### Article 3 - Date de début d'abonnement

Cette offre d'abonnement spécifique pour les étudiants couvrira l'année universitaire (de septembre/octobre à fin juin mais d'autres dates sont possibles si vous souhaitez écourter la période en raison de stage ou la prolonger, voir le point 2 de la page 1).

### Article 4 – Fin d'abonnement

Nous vous adresserons un courriel vous informant que votre abonnement arrive à son terme et les prélèvements seront arrêtés dès lors que les derniers paniers reçus auront été réglés.

### Article 5 - Rupture de contrat

En tant que chantier d'insertion professionnelle par le maraichage biologique, nous avons besoin de votre engagement pour avoir une visibilité et planifier notre production de légumes bio. Cependant, en cas de force majeure, vous pouvez mettre fin à votre abonnement. Dans ce cas, nous vous demandons de nous en informer par email, en **respectant un délai de préavis d'un mois civil** minimum.